

## RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A A INTEGRER AU DOSSIER AMIANTE - PARTIES PRIVATIVES

Article R.1334-20 du Code de la Santé Publique  
Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A  
contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage

PROGRAMME 25LAS0102

221 RUE DU LT MOISANT - APT 2

77190 DAMMARIÉ LES LYS



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Date du permis de construire ou date de construction	NC	Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	OPH77 25LAS0102	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
		Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Le repérage a été réalisé le :	03/08/2017	Numéro d'accréditation :	1-5967
Accompagnateur :		Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
Par :	Laurent CATE	Adresse assurance :	<b>Direction Opérations Entreprises</b> <b>5C Esplanade Charles de Gaulle</b> <b>33081 BORDEAUX CEDEX</b>
N° certificat :	CPDI3681		
Date d'obtention :	25/11/2015	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur :	I.Cert PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2017

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

**FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 12/08/2017**

Cabinet : **EXPERT HABITAT**

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Laurent CATE**



Rapport N° : 25LAS0102

03/08/2017

2/37

## C \ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C \ SOMMAIRE .....	3
D \ CONCLUSIONS .....	4
Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante .....	6
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	8
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	9
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	9
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	10
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	17
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	23
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	25
ATTESTATION(S).....	36
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	37

## D\ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante**

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	REPERA GE	N° Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Séjour		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur D	25LAS0102P00 8	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Rangement 1		Colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire non séparable + ragréage gris non séparable	Sol	25LAS0102P00 7	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur A	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur B	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Entrée		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur C	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 2		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur A	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 2		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur B	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 2		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur C	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Séjour		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur A	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	REPERA GE	N° Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Chambre 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur A	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur B	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur D	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Placard		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur A	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Placard		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur B	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Placard		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur D	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Rangement 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur A	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Rangement 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur C	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Rangement 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Mur D	25LAS0102P00 8	ZSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

*(Voir ci-dessous obligations réglementaires)*

*Liste des locaux non visités et justification*

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE

*Liste des éléments non inspectés et justification*

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT

## Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante

### Obligations de constitution et communication des documents et informations relatives à la présence d'amiante

(Article R 1334-29-4 du Code de la Santé Publique)

« Les propriétaires des parties privatives d'immeubles collectifs d'habitation constituent, conservent et actualisent un dossier intitulé " dossier amiante – parties privatives " comprenant les informations et documents suivants :

1. Le rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante
2. Le cas échéant, la date, la nature, la localisation et les résultats des évaluations périodiques de l'état de conservation, des mesures d'empoussièrement, des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante ou des mesures conservatoires mises en œuvre.

Le dossier amiante – parties privatives mentionné au I de l'article R. 1334-29-4 est tenu par le propriétaire à la disposition des occupants des parties privatives concernées. Ceux-ci sont informés de l'existence et des modalités de consultation de ce dossier. Il est communiqué par le propriétaire, sur leur demande et dans le cadre de leurs attributions respectives, aux agents ou services mentionnés au premier alinéa de l'article L. 1312-1, à l'article L. 1421-1 et au troisième alinéa de l'article L. 1422-1, ainsi que des inspecteurs et contrôleurs du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale, aux agents du ministère chargé de la construction mentionnés à l'article L. 151-1 du code de la construction et de l'habitation.

Le propriétaire communique le dossier amiante – parties privatives à toute personne physique ou morale appelée à organiser ou effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conservent une attestation écrite de cette communication. »

**Il a été repéré des matériaux de la liste A (flocages, calorifugeages, faux plafonds) contenant de l'amiante. L'immeuble n'est pas un immeuble à usage d'habitation comportant un seul logement**

#### **Pour les matériaux et produits ayant obtenu un score 1**

Les propriétaires procèdent à un contrôle périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits contenant de l'amiante. Ce contrôle est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage.

#### **Pour les matériaux et produits ayant obtenu un score 2**

Les propriétaires procèdent à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. Les mesures de l'empoussièrement sont effectuées par des organismes accrédités par le COFRAC selon des modalités et conditions définies par arrêté du ministre chargé de la

santé.

Si le niveau d'empoussièrement est inférieur ou égal à la valeur de 5 fibres/litre, les propriétaires font procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle leur sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement est supérieur à 5 fibres/litre, les propriétaires font procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, qui doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle leur sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à 5 fibres/litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Les propriétaires informent le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

### **Pour les matériaux et produits ayant obtenu un score 3**

Les propriétaires font procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, qui doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle leur sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à 5 fibres/litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Les propriétaires informent le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Les dispositions du code du travail prévoient que les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont transportés et éliminés conformément aux dispositions du code de l'environnement.

À l'issue des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R. 1334-29, le propriétaire fait procéder, par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R. 1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées et, dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à 5 fibres/litre. Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des flocages, calorifugeages et faux plafonds, les propriétaires font procéder à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R. 1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle leur sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (**Art R.1334-20**)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds



## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au chapitre E \ programme de repérage.

### Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

### Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

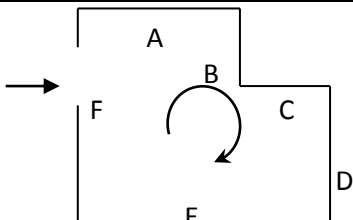
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
WC			OUI	CONCERNEE
Salle de bains			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Entrée			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Placard			OUI	CONCERNEE
Rangement 1			OUI	CONCERNEE

**DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
WC	Plaque de plâtre	BETON			CARRELAGE	Enduit			
Salle de bains	Plaque de plâtre	BETON			CARRELAGE	Enduit	BOIS	PVC	
Cuisine	BETON	Plaque de plâtre			CARRELAGE	Enduit	BOIS	PVC	
Entrée	Plaque de plâtre	BETON			DALLE DE SOL	Enduit	METALLIQUE		
Chambre 2	BETON	Plaque de plâtre			DALLE DE SOL	Enduit	BOIS	PVC	
Séjour	Plaque de plâtre	BETON			DALLE DE SOL	Enduit	BOIS	PVC	
Chambre 1	BETON	Plaque de plâtre			DALLE DE SOL	Enduit		PVC	
Placard	Plaque de plâtre	BETON			DALLE DE SOL	Enduit	BOIS		
Rangement 1	Plaque de plâtre	BETON			DALLE DE SOL	Enduit	BOIS		

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
Séjour		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Rangement 1		Colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire non séparable + ragréage gris non séparable	25LAS0102P007	Sol	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)



**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO
Chambre 2		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO
Entrée		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO
Placard		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO
Rangement 1		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO
Séjour		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	25LAS0102P008	Mur D	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Colle grise non séparable + matériau gris en vrac hétérogène + carrelage	25LAS0102P002	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Colle grise + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable + carrelage	25LAS0102P003	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Colle beige en vrac + joint cassant blanc en vrac non séparable + carrelage	25LAS0102P004	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	25LAS0102P005	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile	25LAS0102P006	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
		fibreuse blanche non séparable + carton non séparable					
Rangement 1		Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	25LAS0102P00 7	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Séjour		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains		Colle beige + peintures multiples non séparable + carrelage	25LAS0102P01 1	Mur C	DEGRA DATION PARTIEL LE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
WC		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	25LAS0102P01 2	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Colle grise non séparable + matériau gris en vrac hétérogène + carrelage	25LAS0102P00 2	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Colle grise non séparable + matériau gris en vrac hétérogène + carrelage	25LAS0102P00 2	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Colle grise non séparable + matériau gris en vrac hétérogène + carrelage	25LAS0102P00 2	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Colle grise + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable + carrelage	25LAS0102P00 3	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Colle grise + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable + carrelage	25LAS0102P00 3	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Colle grise + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable + carrelage	25LAS0102P00 3	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Colle beige en vrac + joint cassant blanc en vrac non séparable + carrelage	25LAS0102P00 4	Mur C	DEGRA DATION PARTIEL LE	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit plâtreux blanc en	25LAS0102P00	Mur C	BON	Amiante non	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
		vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	5		ETAT	déecté	
Cuisine		Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable	25LAS0102P00 6	Mur D	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Chambre 1		Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	25LAS0102P00 7	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non déecté	ZSO
Chambre 2		Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	25LAS0102P00 7	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	25LAS0102P00 7	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non déecté	ZSO
Rangement 1		Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	25LAS0102P00 7	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non déecté	ZSO
Séjour		Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	25LAS0102P00 7	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non déecté	ZSO
Chambre 1		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Chambre 2		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Placard		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Rangement 1		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Séjour		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	25LAS0102P01 0	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Salle de bains		Colle beige + peintures multiples non séparable + carrelage	25LAS0102P01 1	Mur C	DEGRA DATION PARTIEL	Amiante non déecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	25LAS0102P01 2	Plafond	LE BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	25LAS0102P01 2	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	25LAS0102P01 2	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

LEGENDE	
<b>Présence</b>	<b>A</b> : Amiante <b>N</b> : Non Amianté <b>a?</b> : Probabilité de présence d'Amiante
<b>Etat de dégradation des Matériaux</b>	<b>F, C, FP</b> <b>BE</b> : Bon état <b>DL</b> : Dégradations locales <b>ME</b> : Mauvais état
<b>Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>1</b> Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
	<b>2</b> Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
	<b>3</b> Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement



## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 25LAS0102P002		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Cuisine
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle grise non séparable + matériau gris en vrac hétérogène + carrelage	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Sol		Amiante non détecté
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 25LAS0102P003		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Cuisine
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle grise + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable + carrelage	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Mur A		Amiante non détecté
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 25LAS0102P004		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Cuisine
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle beige en vrac + joint cassant blanc en vrac non séparable + carrelage	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Mur C		Amiante non détecté

EMPLACEMENT




PRELEVEMENT : 25LAS0102P005		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Cuisine
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Mur C		Amiante non détecté

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 25LAS0102P006		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Cuisine
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION	RESULTAT	
Mur D	Amiante non détecté	
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 25LAS0102P007		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Rangement 1
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire non séparable + ragréage gris non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION	RESULTAT	
Sol	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)	
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 25LAS0102P007		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Rangement 1
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Sol		Fr1:Amiante non détecté

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 25LAS0102P008		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Séjour
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Mur D		Amiante détecté (Chrysotile)

EMPLACEMENT



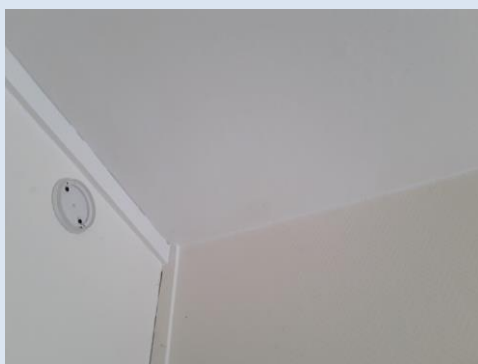
PRELEVEMENT : 25LAS0102P010		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Séjour
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Plafond		Amiante non détecté

EMPLACEMENT




PRELEVEMENT : 25LAS0102P010		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Séjour
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Plafond		Amiante non détecté

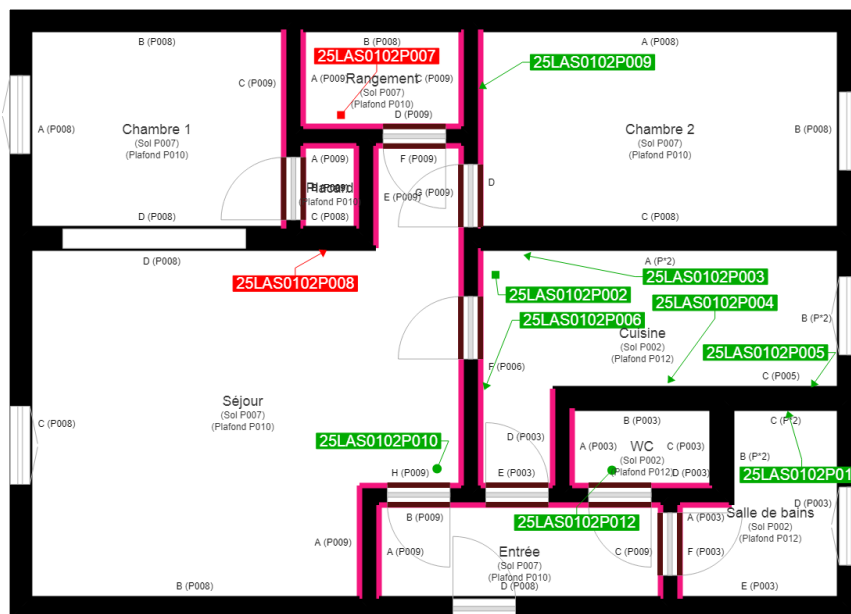
EMPLACEMENT

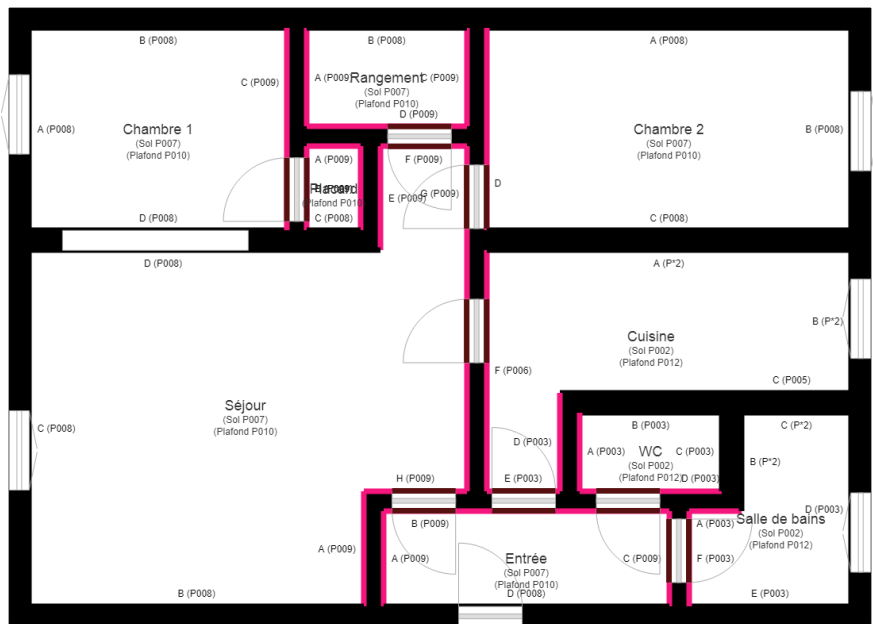


PRELEVEMENT : 25LAS0102P011		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	Salle de bains
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle beige + peintures multiples non séparable + carrelage	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Mur C		Amiante non détecté
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 25LAS0102P012		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	25LAS0102 03/08/2017	WC
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	03/08/2017	CATE Laurent
LOCALISATION		RESULTAT
Plafond		Amiante non détecté
EMPLACEMENT		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS





- Murs périphériques / Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Brique
- Murs Béton brut
- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton / Enduit
- Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Torchis
- Murs Amiantés
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- Autres types de prélèvements amiantés
- Autres types de prélèvements non amiantés



## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10076 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**  
 EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**  
 Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10076  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Sols - Ensemble des pièces - Revêtement de sols / Cuisine Sol Carrelage
Description ITGA	Colle grise / Matériau gris en vrac hétérogène / Carrelage

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon  
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle grise non séparable + matériau gris en vrac hétérogène + carrelage	META le 09/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées  
 disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10077 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10077  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs - Ensemble des pièces - Plinthes / Cuisine Mur A Plinthes
Description ITGA	Colle grise / Peinture / Matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène / Carrelage

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle grise + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac hétérogène non séparable + carrelage	META le 10/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées  
 disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10078 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10078  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs - Ensemble des pièces - Faïence / Cuisine Mur C Faïence
Description ITGA	Colle beige en vrac / Joint cassant blanc en vrac / Carrelage

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle beige en vrac + joint cassant blanc en vrac non séparable + carrelage	META le 11/08/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10079 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10079  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Cuisine Mur C Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Toile fibreuse blanche

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

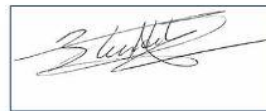
**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	META le 11/08/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10080 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10080  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Ref. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P006 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Cuisine Mur D Enduit Peinture plaque de plâtre
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Carton

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable	META le 09/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10081 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
MATERIAUX)  
21 route d'Albert  
62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
Echantillon ITGA : IT071708-10081  
Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Ref. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P007 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Sols - Ensemble des pièces - Revêtement de sols / Rangement 1 Sol Dalle de sol
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris / Matériau compact gris hétérogène

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


**Technique Analytique :**

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	META le 09/08/2017	Amiante non détecté	---	1
▶ Colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire non séparable + ragréage gris non séparable	MOLP le 09/08/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10082 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10082  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P008 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Séjour Mur D Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 09/08/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées  
 disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10084 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10084  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIÉ LES LYS
Echantillon	25LAS0102P010 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / Séjour Plafond Enduit
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)


**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 10/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées  
 disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10085 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Cliant :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10085  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P011 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs - Ensemble des pièces - Faïence / Salle de bains Mur C Faïence
Description ITGA	Colle beige / Peintures multiples / Carrelage

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle beige + peintures multiples non séparable + carrelage	META le 09/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
 Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071708-10086 EN DATE DU 11/08/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-76087  
 Echantillon ITGA : IT071708-10086  
 Reçu au laboratoire le : 04/08/2017

**Réf. Client :**

Commande	25LAS0102
Dossier client	25LAS0102 - 221 RUE DU LT MOISANT - APT 2 77190 DAMMARIE LES LYS
Echantillon	25LAS0102P012 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - Ensemble des pièces humides - Enduit Peinture / WC Plafond Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META le 09/08/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



## ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD  
Direction Opérations Entreprises  
Case courrier 8 10 33  
5C Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX

### ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE  
21 ROUTE D ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
  - Le constat des Risques d'exposition au plomb
  - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
  - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
  - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
  - Dossier technique amiante
  - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
  - Diagnostic amiante parties privatives
  - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
  - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

**Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).**

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD  
Direction Opérations Entreprises  
5C Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX

## CERTIFICAT DE COMPETENCES



### Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI 3681 Version 002

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur CATE Laurent**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

- Amiante** Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis  
Date d'effet : 25/11/2015 - Date d'expiration : 24/11/2020
- Termites** Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine  
Date d'effet : 20/07/2016 - Date d'expiration : 19/07/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 20/09/2016.



Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'habitation intérieure de gaz mesuré par les arrêtés du 10/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2007 et du 27/12/2011 et du 14/03/2013. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des conseils de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 09/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'habitation intérieure d'entretien modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 07/12/2011.



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DIFR11 rév 11